

Montpellier, mercredi 22 janvier 2020

Préfecture de l'Hérault : première de France labellisée "Qual-e-pref" avec autant d'engagements



Le 18 décembre 2019, la préfecture de l'Hérault et la sous-préfecture de Béziers ont reçu la labellisation Qual-e-pref par SOCOTEC Environnement, pour une durée de 3 ans.

La préfecture de l'Hérault est la première de France à avoir engagé et obtenu une labellisation comportant autant d'engagements :

- 50 engagements respectés pour la préfecture de Montpellier
- 29 pour la sous-préfecture de Béziers

Cette labellisation a été attribuée dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue pour assurer aux usagers un service de qualité. Délivrée par un organisme indépendant, elle récompense le travail de plus de 220 agents engagés au quotidien depuis 2013, date de la première certification Marianne. En 2015 la préfecture a également reçu la labellisation Qualipref 2.0.

L'évolution du référentiel Qual-e-pref

Le nouveau référentiel Qual-e-pref s'est adapté à la nouvelle organisation des préfectures et à l'ère du numérique, pour mettre à disposition des téléprocédures aux usagers.

Il répond plus largement à un niveau d'exigence accru des usagers, toutes catégories confondues, confrontés à une évolution du maillage territorial de la présence de l'État dans le département.

Un plus grand nombre d'activités labellisées

Précédemment labellisée pour sa relation générale à l'utilisateur, ses relations avec les collectivités territoriales et sa communication en cas d'événement majeur, la préfecture de l'Hérault a mis en œuvre les engagements relatifs à la délivrance de titres étrangers et hors étrangers, ainsi que la coordination des politiques publiques.

Précédemment labellisée pour sa relation générale à l'utilisateur et la délivrance des titres étrangers, la sous-préfecture de Béziers a mis en œuvre les engagements relatifs aux polices administratives, ainsi que la coordination des politiques publiques.

Retrouvez tous les engagements dans la plaquette en pièce jointe

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

